

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le Jeudi 07 novembre 2019 à 20 heures

L'an deux mil dix-neuf, le sept novembre, les Membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ingouville légalement convoqués en date du 31 octobre, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude DUBOC, Maire.

Etaient présents : M. DUPIN Philippe, M. RIDEL Hugues, M. RENEAUX William, M. PETTON François, M. OUIN Christian, Mme BLONDEL Marie-Thérèse, Mme OMER Laure, M. SCEMAMA Fabien.

Absents excusés : M. MONTIGNY Frédéric
Secrétaire de séance : M. PETTON François

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté à l'unanimité.

PÔLE de SANTE de CANY-BARVILLE : Convention pour Offre de Concours.

Monsieur le Maire informe les Conseillers présents, qu'après réception de l'extrait de délibération de la commune de Cany-Barville notifiant l'acceptation par le Conseil municipal de notre offre de concours de 20 000 €, il était nécessaire de mettre en place une convention. Après avoir donné lecture de cette convention, les Conseillers municipaux présents décident, à l'unanimité,

- d'approuver les termes de cette convention,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les démarches administratives et réglementaires nécessaires et signer cette convention.

PÔLE de SANTE de SAINT VALERY EN CAUX : Offre de Concours de la commune.

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération votée le 8 février 2019 proposant librement une offre de concours de 30 000 € à la Commune de Saint-Valéry-en-Caux pour participer au financement de leur Pôle de Santé.

Monsieur DUBOC précise que le courrier du 28 février 2019 auquel était joint l'extrait de notre délibération mentionnait que nous demandions d'être informés de l'acceptation, par délibération du Conseil municipal de Saint-Valéry-en-Caux, de notre offre de concours. Notre courrier du 15 mai 2019, en relance, adressé à Madame la Maire de Saint-Valéry-en-Caux est, lui aussi, resté sans effet.

Constatant n'avoir toujours pas reçu, ce jour, ladite délibération du Conseil municipal de Saint-Valéry-en-Caux décidant l'acceptation de l'offre de concours de 30 000 € initiée par notre commune, le Conseil municipal réuni ce jeudi 7 novembre 2019, après avoir délibéré, décide, à la majorité des Conseillers présents, par un vote à main levée :

- De retirer son offre de concours de 30 000 € proposée pour participer au financement du pôle de santé de Saint-Valéry-en-Caux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et réglementaires nécessaires.

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Nombre de Conseillers présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

Votes exprimés : Pour : 6 Abstentions : 2 Contre : 1

SUBVENTIONS SOLLICITEES

Association Regards cauchois :

Monsieur Pierre BARBARIN, président de cette association sollicite une aide financière concernant un projet de restauration d'un tableau signé du peintre Albert MAIGNAN « Le Sommeil de Fra Angelico ». L'œuvre de ce peintre connu nécessite de multiples réparations, tant sur la peinture que sur l'encadrement. Monsieur DUBOC précise que cette restauration se fera en partenariat avec la Fondation du Patrimoine qui sera seule habilitée à recevoir les dons.

Après avoir consulté les différents documents, le conseil municipal accepte le versement d'un don à la Fondation du Patrimoine.

Stade valeriquais Gym et danses :

Une demande de subvention est sollicitée pour quatre jeunes ingouvillais inscrits pratiquant cette discipline.

A l'unanimité, les Conseillers décident le versement d'une subvention pour chaque enfant inscrit.

Association Détente Arc en Ciel :

Monsieur DUBOC rappelle que, suite à une demande de subvention pour l'année 2018, un courrier avait été envoyé afin de disposer d'une copie des statuts et du dernier budget. Ce courrier étant resté sans réponse, il ne sera pas donné suite à cette nouvelle sollicitation.

Sinistre « Inondations 2018 » dans l'Aude :

Monsieur DUBOC donne lecture de la lettre de remerciements adressée par l'Association des Maires de l'Aude, suite aux inondations dans ce département en octobre 2018 pour l'aide financière de notre commune.

QUESTIONS DIVERSES

La signalétique de la Mairie et de la Salle des fêtes :

La signalétique extérieure a été posée sur ces deux bâtiments communaux.

Travaux de rénovation de la salle de Conseil :

La commission des travaux s'est réunie pour choisir la couleur des peintures intérieures de la salle de Conseil, ainsi que les deux suspensions qui seront installées au-dessus de la table de Conseil.

Espace communal :

Le Maire et les Adjoints ont rencontré un architecte paysagiste pour lui faire part du projet d'aménagement du nouvel espace communal. Celui-ci souhaite disposer d'un levé topographique réalisé par un géomètre-expert.

Cérémonie des Vœux de la municipalité :

Elle aura lieu le dimanche 12 janvier 2020 à 15 heures 30, à la Salle de La Liberté.

Illuminations de Noël :

Deux sapins seront achetés : l'un pour les illuminations de Noël, l'autre pour le Noël des enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.